ENTRETIEN

Radia Garrigues: "JA Gabon a formé 19 295 jeunes en entrepreneuriat entre 2015 et 2020 "

Propos recueillis par Maxime Serge **MIHINDOU** Libreville/Gabon

L'union. Depuis la mise en place de JA Gabon, combien de projets avez-vous réussi à développer à ce jour ?

Radia Garrigues: Tout d'abord, permettez-moi de présenter JA. Son rayonnement international fait de cette organisation la première organisation mondiale dédiée à l'éducation des jeunes dans les domaines de l'éducation financière, l'employabilité et l'entrepreneuriat. Nous sommes installés dans 121 pays. Mais revenons à votre question. En fait, il existe plusieurs actions et projets qui ont été initiés par JA Gabon avec un certain nombre de partenaires, qu'ils soient issus du secteur privé, public ou bailleurs de fonds. Grâce à leur participation, nous avons pu réaliser de belles initiatives. Par exemple, en 2014 et 2016, nous avons mis en place le Grand Prix de l'Excellence, à l'initiative du chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, qui a mis en lumière des porteurs de projets qui sont devenus aujourd'hui des TPE. Depuis 2016, nous gérons pour le compte du ministère des PME l'Espace PME situé à Awendjé qui est dédié aux TPE et PME. Nous le gérons et l'animons aux profits des TPE et PME. En 2017, l'Union européenne a financé JA Gabon pour implémenter le programme AFIP qui s'est adressé particulièrement aux jeunes gabonais âgés de 16 à 25 ans avec une attention particulière aux jeunes déscolarisés ou justifiant de vivre dans une situation précaire. C'est ainsi que nous avons créé deux incubateurs à Mouila et à Port Gentil et formé 200 jeunes aux métiers relatifs à l'agriculture et à la commercialisation de produits pétroliers. Après cette formation en alternance de 6 mois, les jeunes ont été gratifiés d'une certification. En parallèle, nous collaborons étroitement avec l'Office national de l'Emploi au développement d'un programme baptisé Career

Sucess. Il s'agit d'un programme

d'aide à l'employabilité, désormais

rendu obligatoire à l'ONE pour tous les demandeurs d'emploi et qui leur donne des compétences pour écrire un CV, se présenter à un entretien, à chercher et cibler les recherches d'emploi.

En termes de bilan, combien de PME ont pu concrétiser leur business plan avec des résultats

Permettez-moi de resituer le contexte et de vous préciser quels à sont les missions et le métier de JA et particulièrement JA Gabon. Nous nous appuyons sur 4 piliers. Le premier concerne l'éducation financière des jeunes pour leur apprendre à être autonomes financièrement. Le second est d'assister et de dispenser des demandeurs d'emploi à acquérir des soft-skills qui les aideront à démarcher pour trouver un emploi. Le troisième métier de JA, c'est l'initiation à l'entrepreneuriat. Le quatrième est spécifique à JA au Gabon, en ce sens qu'il a été adapté à des besoins et à une demande précise des autorités et des pouvoirs publics gabonais qui est celui de la formation professionnelle. À cela s'est ajoutée la gestion de structures d'accompagnement (incubateurs et espace PME). Vous l'aurez compris, la cible TPE et PME ne représente qu'une partie de nos actions. C'est essentiellement au sein de l'espace PME que nous apportons notre aide aux TPE et lors des concours où les jeunes élaborent des business plans. À ce jour, nous avons formé 398 entrepreneurs à l'Espace PME.

Pouvez-vous nous citer des champions qui sont sortis de votre "laboratoire"?

Quelques exemples de jeunes qui ont percé et qui aujourd'hui vivent des revenus de leur entreprise. Je dirais Paulin Abessolo, qui a monté une entreprise de recyclage de déchets et qui est issu du programme Mini entreprise (lycéen) ; Patrice Ndong Aboghe, qui a créé un pressing professionnel et qui continue à grandir (TPS); Cedric Bekale qui avait son entreprise de chips de bananes (Crack Croc), mais qui aujourd'hui a su développer son business en se



Radia Garrigues, la promotrice de JA Gabon.

diversifiant sur d'autres matières premières et qui vient de lancer ses jus ; Claude Oussou qui a monté sa startup de gestion des écoles (Scientia); Éliane Nabibiga qui avait un spa qu'elle a développé en créant une école en sus. Je ne peux malheureusement pas tous les citer ici.

JA Gabon possède aussi un important volet formation. Combien de jeunes entrepreneurs ont bénéficié de vos formations ciblées et dans quel domaine? Comme je le disais plus haut,

nous avons plusieurs programmes d'éducation financière, d'employabilité et entrepreneuriat. Entre juillet 2015 et juin 2020, c'est 19 295 jeunes qui ont été formés par JA Gabon. Voici quelques chiffres concrets: 8538 femmes ont suivi une formation, 1957 lycéens ont suivi le programme d'entreprenariat mini-entreprise, 981 élèves du primaire ont été formés sur un programme d'éducation financière et civique (Notre quartier), 11 730 demandeurs d'emploi ont été bénéficiaires du programme Career success, 385 universitaires ont suivi un programme d'entreprenariat (Yep), 36 jeunes ont été lauréats des deux éditions du Grand Prix de l'Excellence, 48 incubés dont 23 entreprises ont été créées à la suite du programme Startup, 198 jeunes déscolarisés ont été insérés en alternance dans les entreprises agricoles et stations essence à travers le projet Afip, 440 porteurs de projets ont été accompagnés au cours d'un programme court intitulé "un week-end pour entreprendre".

JA Gabon a signé plusieurs par-

tenariats avec des organismes privés, publics et des bailleurs de fonds. Pouvez-vous nous apporter quelques précisions?

À l'échelle internationale, une des forces de JA due à sa crédibilité, c'est de pouvoir s'adresser tant aux pouvoirs publics qu'au secteur privé. Depuis sa création et au vu des résultats obtenus, nous avons effectivement signé des partenariats avec des organismes de natures différentes. Dans le secteur privé, des entreprises comme Bechtel, Citi-Bank, pour ne citer qu'elles, sont des donateurs historiques de JA. Ils financent des programmes d'éducation financière. Les résultats attendus par ces donateurs se traduisent par le nombre de personnes impactées et chaque année nous atteignons les objectifs. Nous avons été aussi beaucoup soutenus par le chef de l'État, SE Ali Bongo Ondimba, sur la gestion de l'incubateur national qui a accompagné 48 porteurs de projets et en ce moment héberge le programme Prodce (Banque mondiale) en aidant une cinquantaine de jeunes apprentis à lancer leur petite entreprise mais également sur l'organisation du Grand Prix de l'Excellence. Concernant les partenariats signés avec les bailleurs de fonds comme l'Onudi (NDLR: Organisation des Nations unies pour le développement industriel) l'objectif à atteindre était de sensibiliser un groupe de jeunes à l'entrepreneuriat, ce que l'on a fait. Nous sommes aussi particulièrement soutenus par l'Union européenne. Grâce à cela, nous avons formé et inséré en alternance 98% de nos jeunes vers des métiers dont les débouchés

sont quasi assurés (agriculture pompiste). L'accord signé et le soutien de la Confédération patronale gabonaise sont aussi précieux. En effet, la CPG s'est engagée à mobiliser ses membres adhérents pour qu'ils accompagnent en qualité de mentors un certain nombre de jeunes entrepreneurs mais également soutenir, à travers la fondation de la CPG pour l'entrepreneuriat, l'action "CAP sur l'autonomisation des jeunes au Gabon", contrat signé en avril 2020 entre JA Gabon, l'État gabonais et l'Union européenne pour trois années.

Au regard de votre vécu au contact des porteurs d'affaires, quels sont selon vous les freins à l'entrepreneuriat au Gabon? Depuis la création de JA Gabon en 2013, je souhaite souligner que les

choses ont évolué dans le bon sens grâce à une volonté politique extrêmement forte. Des mécanismes ont été créés tels que l'ANPI pour faciliter la création d'entreprise, le fonds Okoumé Capital pour l'accès au financement, une première loi a été promulguée permettant, sous certaines conditions, que les entreprises soient exonérées d'impôts pour plusieurs années et dispensées de payer des droits de douane à l'importation. Nous attendons l'effectivité de cette mesure par la mise en place de l'agrément aux PME. Une seconde loi a été également promulguée pour les structures d'encadrement (incubateurs, espaces de co-working...). Ce sont de réelles avancées. Cependant, lors des assises de l'entrepreneuriat et des PME/PMI co-organisées en novembre 2018 par la CPG, la Chambre du Commerce, le Bureau de coordination du PSGE et l'incubateur national, nous avons mis en exergue les points saillants à lever qui se résumaient en trois volets: renforcer l'écosystème d'accompagnement des entrepreneurs et PME, favoriser les entreprises nationales dans une logique de chaîne de valeur et améliorer la relation secteur privé/ secteur public via les PPP.